

Procès-verbal du Comité Directeur de la Ligue Sport Adapté du Centre-Val de Loire

Mercredi 9 juillet 2025 de 19h30 à 21h30

Ligue du Centre de Football
13 Rue Paul Langevin
45100 ORLEANS

Présents : Stéphane LAVERGNE (Président de la Ligue) en Visio, Anne Marie CABOS (Trésorière), Dany CROCQUEVIEILLE (Trésorière Adjointe), Charazed RENARD (membre), Éric MASLANKA (membre), Gino ZITO (Secrétaire général)

Invités : Maxime CAMUS (Directeur), Perrine PIGUET (CTF), Claire MASLANKA (CTF), Clémence MOLINA (CTF).

Excusés : Jean Pierre KERGASTEL (Secrétaire Adjoint) a donné une procuration, Stéphane DEVOIR (membre), Philippe COM (CTN)

La séance est ouverte à 19h45 par le secrétaire général de la Ligue.

➤ Approbation du comité directeur du 23 avril 2025

Le procès-verbal du Comité Directeur est approuvé à la majorité des membres présents. Cependant, Charazed RENARD (membre), apporte une remarque sur le fait qu'elle a aussi participé le 28/02/2025 à la formation de sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles dans le sport au CREPS à Bourges.

➤ Point financier (point subventions demandées et reçues)

Anne Marie CABOS (Trésorière) nous fait part des derniers mouvements bancaires au 9 juillet 2025

-Compte Courant Crédit Agricole	7671.29 €
-Livret A associatif	60 003.77 €
-Compte sur Livret ouvert le 12/03/2022	1028.05 €
-Caisse	268.92€
-Parts sociales au crédit Agricole	15.00€
Montant total au 9 juillet 2025	68 987.03€

Point sur les subventions demandées et reçues depuis le 23 avril 2025

Le 5 mai 1155.42€ formation à l'ITS de Tours des moniteurs éducateurs

Le 6 mai 250.00€ formation AQSA Module 1 d'Olivet

Le 12 mai 150.00€ d'acompte à la formation provenant de Vierzon Ping
Le 14 mai 150.00€ virement pour AQSA module 1 Renard A. d'Olivet
Le 15 mai 1157.91€ de remboursement pour l'annulation du séjour
Le 22 mai 69.70€ correspondant à deux licences de sportifs du département du 36
Le 23 mai 250.00€ formation AQSA Module 1 d'Olivet
Le 28 mai virement de 198.00€ des Cents Arpents de Saran (d'après Claire MASLANKA CTF en charge du Sport Santé cette somme ne correspond pas à cette discipline)
Le 30 mai 2000.00€ CPSF Club Inclusif de l'Indre et Loire (37)
Le 30 mai 60.00€ correspondant à des licences découvertes du département du 36
Le 31 mai 38.50€ remise de chèque correspondant à une licence dans le département du 36
Le 2 juin 34.85€ correspondant à une licence dans le département du 36
Le 12 juin 158.32€ certification BPJEPS APT au CREPS à Bourges
Le 16 juin 315.00€ Formation AQSA APS Olivet
Le 24 juin 666.90€ CPAM de Tours correspondant au indemnité journalière de Clémence MOLINA.
Le 25 juin 200.00€ solde formation AQSA module 1 de Vierzon Ping Renard A
Le 3 juillet 800.00€ correspondant à l'acompte de la subvention du CD36 du Festi Beach (reste à percevoir 200.00€ lors de la réalisation du bilan)
Le 8 juillet 5000.00€ virement DRAJES correspondant au FDVA 2025
Le 9 juillet reçu 2 chèques de 250.00€ correspondant à l'AQSA d'Olivet
Par ailleurs, des sommes ont été perçues avec les intitulés suivants et ne correspondant pas à des demandes :

Le 20 juin virement de 330.30€ ESAT de l'APAJH 45
Le 30 juin FFSA licence PEP du Cher de 51.00 € et 59.70€ 4 licences jeunes PEP du Cher
Le 3 juillet virement de 157.50€ des Cents Arpents
Claire MASLANKA (CTF) et Anne Marie CABOS vont se renseigner auprès des établissements et du CDSA18.

Claire MASLANKA (CTF) nous fait un récapitulatif des sommes pour le Sport Santé

L'APAJH 45 = 307.08€ et 2015.00€

Les Cents Arpents = 972.00€

A ce jour il reste des sommes non perçues concernant

L'ANS ESQ de la salariée Claire MASLANKA (CTF) de 17600€

L'ANS ESQ des salariés Clémence MOLINA, Perrine PIGUET et Maxime CAMUS (CTF) de 52 800€ (17600€ X3)

Subvention ANS PSF 5 actions ont été sollicitées pour un montant de 30 070€. Le délibéré doit se faire pour le mois de juillet 2025

Stéphane LAVERGNE (Président de la Ligue) en Visio va contacter le Crédit Agricole à cause d'un problèmes d'identifiants, afin de pouvoir consulter les comptes.

Le Cap'asso Régional R1 pour le poste de Claire MASLANKA (CTF) est défini comme suit :

6300€ en 2025	} 25 200€ soit une baisse de 30% (10800€)
6300€ en 2026	
6300€ en 2027	
6300€ en 2028	

Il est évoqué et informé les salariés et les membres présents de la revalorisation salariale suivant le site du COSMOS en 2 temps (minima conventionnels)

Au 1^{er} juillet 2025 (1% brut mensuel) Groupe 5 = 2310.88€ Groupe 6 = 2837.60€

Au 1^{er} janvier 2026 (1% brut mensuel) Groupe 5 = 2333.99€ Groupe 6 = 2865.97€

Point concernant les appels à projets :

Appel à Manifestation d'intérêt (AMI) du CROS et de la DRAJES : Maxime CAMUS (Directeur) explique que la Ligue n'a pas été retenue pour ce projet

Appel à Projet de la Banque Populaire Val de France : Maxime CAMUS (Directeur) évoque la situation concernant la sélection et du mail reçu. Au regard de l'affluence de demandes la délibération aura lieu en septembre 2025. La somme demandée est de 15 000€

La convention pluri annuelle avec le Conseil régional 2025/2029. Stéphane LAVERGNE (Président de la Ligue) et Maxime CAMUS (Directeur) ont participé à une Visio le 4 juillet avec M. MEAUDE et Mme Emmanuelle OLIER (CPSF). Les actions sollicitées ont été revues et sont :

- Demande concernant le Sport Santé de 12450€
- Demande concernant l'accompagnement des territoires carencés de 8000€

➤ **Points licences**

Maxime CAMUS (Directeur) nous fait état des licences. A ce jour, il est constaté 2041 licenciés qui correspond au nombres de licences avant le COVID.

Les clubs affiliés sont au nombre de 70.

➤ **Point ETR (projet régional 2025/2029, calendrier 2025/2026, formation)**

Maxime CAMUS (Directeur) nous présente le calendrier 2025/2026 avec les dates obtenues et en cours pour les Championnats régionaux pour la saison prochaine.

Par ailleurs, Maxime CAMUS (Directeur) nous fait part de la proposition d'une ETR de Cohésion en date du 28 et 29 juillet 2025 à La ville aux Dames (37) afin d'aborder :

- Les actualités du Projet Ligue en lien avec le projet Fédéral
- L'écriture Projet Ligue

- Le calendrier 2025-2026 et du travail sur le plan de la féminisation
- Une activité de cohésion canoë

Seront présents à cette ETR de cohésion Clémence MOLINA (CTF), Claire MASLANKA (CTF), Perrine PIGUET(CTF), Maxime CAMUS (Directeur), Maxime LE GOFF (CTF du CDSA 41) et François Xavier GIRARD (CTN).

Les dépenses engagées

Cette ETR Cohésion intervient et donne suite au travail engagé à l'ETR du 18 juin à Tours et du séminaire Fédéral de Talence (33) du 30 juin au 2 juillet 2025.

Maxime CAMUS (Directeur) explicite que les dépenses aux alentours de 500€ seront pris sur le budget de l'ETR concernant les participants. Aucune heure supplémentaire ne sera prise en compte pour ce rassemblement ETR.

Le rendu des véhicules sera effectué début août, la date initiale prévu étant le 23 juillet 2025. Suite aux différents échanges et de la date tardive, les membres du Comité Directeur valident la proposition de cette ETR de Cohésion.

Points sur les évolutions de la FFSA

1 Les nouvelles modalités de règlement des licences : information de la FFSA par mail

Lors de sa réunion du 7 avril 2025, le Comité directeur fédéral a examiné plusieurs mesures visant à améliorer la gestion financière de la Fédération et à renforcer la cohérence de ses procédures.

Parmi ces mesures, il a été **proposé que le règlement des factures relatives aux licences s'effectue désormais obligatoirement par prélèvement automatique.**

Ce mode de paiement a pour objectif de :

- Simplifier le traitement comptable
- Sécuriser les encaissements,
- Limiter les retards de paiement.

En cas de refus de mise en place du prélèvement automatique par **un club, un CDSA ou une Ligue**, des **frais de traitement administratif** seront appliqués, à hauteur de **5 euros par facture émise**, afin de couvrir les coûts induits par la gestion manuelle des paiements.

Ces décisions s'inscrivent dans une volonté affirmée de modernisation, de rigueur budgétaire et d'équité entre les structures affiliées. Elles visent à poser un cadre clair et partagé, garant d'une gestion saine de notre Fédération.

Vous trouverez ci-joint le mandat SEPA à remplir et à renvoyer à licence@sportadapte.fr avec votre RIB.

Nous vous rappelons également que la base licence ne vous sera ouverte qu'après règlement de toutes vos factures en attente et du paiement de l'affiliation 2025/2026.

2 Classification évolution de la classe DE/ Inscription au module classificateur FFSA (plateforme JS World.)

Maxime CAMUS (Directeur) explicite avoir participé à un webinaire national en date du 2 juin 2025 concernant les évolutions du système de classification à venir :

L'enjeu étant de permettre une confrontation plus équitable entre sportifs avec ou sans déficience intellectuelle.

64% des CD/ Ligues et clubs pensent à l'utilité de cette classe DE

63% des sportifs sont favorables

Un outil de classification est à mettre en place afin d'évaluer les demandes des sportifs à compter de septembre 2025

Mise en place d'une adaptation individuelle des règlements sportifs en cas de « sur-handicap »

Création d'un module en ligne à suivre obligatoirement pour au moins un classificateur par club

La formation du référent classificateur s'effectuera en ligne et avec un système de validation également en ligne.

Tous les sportifs classés CD doivent repasser les tests pour la saison prochaine.

L'enjeu étant de tenir compte des évolutions des sportifs au cours de leur vie et de mieux garantir l'équité et la sécurité des pratiquants. Des contrôles pourront se faire suivant les championnats de France par des contrôleurs missionnés.

Maxime CAMUS (Directeur) explique que 26 personnes ont répondu dans la Région Centre pour être classificateur. Un numéro de classificateur par club sera attribué. Les nouveaux règlements sportifs ne sont pas encore sortis

3 Retour sur la semaine fédérale du 28 juin au 2 juillet 2025 (élu et salariés)

Les élus ont été convoqués le 28 et le 29 juin l'objectif étant de construire le nouveau projet fédéral de la FFSA

Lors de ces réunions, il est réexpliqué et évoqué :

Le bilan du projet 2022-2025 (lors du Congrès du 11 avril) afin de prendre du recul sur le chemin parcouru depuis 2022, de mettre en lumière les avancées, les victoires, les difficultés rencontrées et les actions qui n'ont pas été engagées.

Le partage des enjeux à venir pour la FFSA : créer les espaces et les moments de discussion et d'échanges autour des éléments centraux pour l'avenir de la FFSA, permettre à chacun de contribuer et s'aligner sur les grandes priorités

La Co-construction du nouveau projet fédéral (lors de la semaine fédérale) : formaliser dans un nouveau document un projet en cohérence avec les défis identifiés, qu'il soit approprié par le plus grand nombre et que la démarche sécurise le portage du nouveau projet fédéral par toutes les parties prenantes de la Fédération (Elus suivant les départements, les régions et par les techniciens de terrain en terme d'actions)

Les salariés de la ligue sont intervenus en groupe afin de travailler sur des actions pouvant découler des axes définis par la mobilisation des élus. La démarche est la suivante Axes généraux déterminés/ sous axes/objectifs principaux/leviers/ actions/ indicateurs

Les axes fédéraux déterminés pour le nouveau projet fédéral 2025/2029 sont :

- 1) Affirmer notre expertise en tant que fédération des para-sports adaptés
- 2) Encourager la pratique pour tous
- 3) Accompagner chaque sportif à atteindre son excellence
- 4) Participer à une société durable et inclusive

Le 3^{ème} COPIL Para Sport CVL du 1^{er} juillet est annulé à cause de la chaleur et reporté ultérieurement. Il est demandé à Maxime CAMUS (Directeur) de solliciter les PV de réunions des précédents COPIL à la référente du CPSF Mme Emmanuelle OLIER.

Le tableau à compléter concernant l'Appel à Manifestations d'Intérêts(AMI) « héritage 2024 » Maxime CAMUS (Directeur) explique qu'il n'y a rien à faire ni à remplir. 9000€ ont été attribué sur l'année 2024.

Le projet du « Forum départemental du Para sport » consiste à la mise en place du cahier des charges explicitant les 2 journées « Forum Départemental du Para sport ». Il est à compléter, modifier et à valider par toutes les parties prenantes.

Ces Forums seront organisés dans le Loiret et L'Eure et Loir au 1^{er} semestre 2026 potentiellement au mois d'avril (date à définir ensemble). La ligue interviendra sur l'Eure et Loir

le Comité Régional Handisport et la Ligue de Sport Adapté sont définis comme les porteurs de projet, chacun sur un département pour la demande de financement, et en coopération pour la mise en œuvre sur les deux départements.

Le Conseil Régional Centre-Val de Loire, les deux Conseils Départementaux du Loiret et d'Eure-et-Loir, la DRAJES, partenaires financeurs, ainsi que le CPSF, sont coordinateurs du projet en partenariat avec les deux porteurs

L'organisation de ces deux journées fera l'objet de réunions d'un comité de pilotage

Ce COPIL réunira, dans un 1^{er} temps, les porteurs de projet et les coordinateurs. Une 1^{ère} réunion permettra de définir plus en détails, le contenu de ces deux journées, en prenant en compte les attentes et les besoins de chacune des entités

Un COPIL élargi avec les partenaires sera planifié dans un 2^{ème} temps, notamment pour la mise en œuvre.

La subvention demandée est de 10 000€. Un accord a été octroyé par la DRAJES à hauteur de 5000€.

Organisation de sessions de formation aux Gestes qui sauvent par le Groupama présenté par Mme Corinne DUIJVESTIJN. Cette organisation est validée par les membres présents du Comité Directeur. Elle est à inscrire dans la planification des prochains CODIR en septembre ou en octobre (Elus, salariés et à voir d'autres personnes afin de réunir 15 personnes)

Cette action permettra la mise en place d'un partenariat par la suite avec le Groupama.

➤ **Point Sport Santé**

Claire MASLANKA (CTF) et Charazed RENARD (membre) ont participé à deux journées concernant le sport Santé le 12 juin 2025 à Orléans et le 19 et 20 juin 2025 à Vichy. Elles nous font part des bilans de ces deux interventions.

Le 12 Juin 2025 Journée Régionale Sport-Santé Centre Val De Loire Staps de L'université D'Orléans soutenue par :

L'université d'Orléans, Coordination Régionale ETP Centre Val De Loire, La conférence Régionale du Sport, la Préfecture de la Région Centre Val de Loire, la DRAJES, l'ARS, la Région Centre- Val de Loire et le Cros Centre- Val de Loire.

Cette journée était destinée aux prescripteurs et acteurs de la prescription (Médecins, Kinésithérapeutes, Infirmiers et Enseignants APA)

Thèmes abordés : La place du sport dans le parcours du soin

Rôle des Maison Sport Santé (MSS) et acteurs locaux

Bienfait du sport en milieu professionnel

Développement du sport santé

Intervenants : Médecins / Professeurs Spécialisés / Maître de conférences

Acteurs présents : Maisons sport santé / Prescripteurs / E.APA libéral / Association sportive (handisport, sport adapté, UFOLEP...) / Secteurs institutionnel / Clubs sportifs / Elus

Une trentaine de stand est observé.

L'objectif de cette journée était de représenter la Ligue Sport Adapté Centre Val De Loire avec son stand et le matériel spécifique et adapté à notre public.

- Avoir de nouveaux contacts pour de futures interventions pour nos Conseillers Techniques Fédéraux.
- Se situer (dans l'ambiance actuelle) dans ce qui est fait et dans ce qui peut être fait

Conclusion et analyse

L'importance de participer à des actions locales, en se plaçant comme acteur du sport-santé et en montrant aux institutions que nous sommes investis sur le thème. Presque personne n'intervient auprès des personnes en situation d'handicap mental, psychique... les professionnels interviennent beaucoup auprès des Affections Longues Durée (ALD). Lors des conférences, le thème du handicap n'est quasiment pas abordé. Des visites à notre stand sont observées pour de la recherche d'informations, des demandes d'outils spécifiques. Deux établissements spécialisés, des clubs, des éducateurs sont passés...

Les 19 et le 20 Juin 2025 Congrès National Des Maisons Sport-Santé à Vichy organisé par le Ministre chargé des sports et le Ministre chargé de la santé en collaboration avec le Pôle ressources national sport santé de Vichy.

Préambule : Marie BARSACQ Ministre des sports.

Le sport Santé est une grande cause nationale il existe un lien entre l'activité physique et la santé mentale.

500 référents Sport Santé en France et en Outre-Mer

7 Ateliers traitant de l'impact social des MSS ou du défi collectif / Bouger plus à l'école / Les conférences de ces deux journées/ Lecture du programme.

Le stand FFSA animé par la ligue sport adapté Centre Val de Loire et la Ligue Sport Adapté Occitanie a permis de présenter les outils Sport Santé ainsi que nos actions en région.

Présentation du Guide Evalueur / des carnets de suivi /des flyers /des formations

Conclusion et analyse

Journées riches en rencontres et échanges afin de partager les valeurs du sport pour toutes et tous au-delà de nos différences physiques ou et psychiques ?

La participation d'élue(e) lorsque c'est possible contribue à l'engagement de la ligue à sa cohésion et fédère.

Aucun atelier ni conférence n'évoque les troubles psychiques

Une table ronde avait pour thème APS et santé mentale une personne pose la question santé mentale oui mais pas que/ pas vraiment de réponse ressenti d'un hors sujet sans doute.

Les échanges au stand les outils FFSA ont eu beaucoup de succès, en effet les différents visiteurs sont en recherche de formation, d'outils d'évaluation.

A travers les différents échanges à notre stand, conférences, ateliers, il apparaît que la ligue est très active, très présente par ses compétences ses outils performants et des APA formés. Elle a toute sa place au sein d'une Maison Sport Santé Adapté.

Sa singularité n'est pas un frein, les pistes à construire sont les mêmes qu'une MSS :

Avoir un financement pérenne les appels à projets sont en concurrence

Collaborer, coopérer avec les services de l'état, le monde politique, construire un maillage.

Informations complémentaires :

La stratégie nationale sport-santé sera publiée en septembre prochain

Il existe un fond d'intervention régional au sein des ARS, l'enveloppe nationale est de 10 Millions d'euros.

Le coordinateur régional des maisons sport-santé dans la région est piloté par NEUROCENTRE son poste est subventionné à 100% par l'ARS.

Beaucoup de monde sur le stand pour de la recherche d'information, des échanges, de la prise de contact

Les profils sont différents : éducateurs, maisons sport-santé, clubs sportif, représentants institutionnels... La question de créer une maison sport-santé « adapté » se pose, il subsiste des problèmes de moyens humains pour monter le projet puis ensuite en avoir la responsabilité. Fonctionnement plus précis à éclaircir.

M. Maxence LEON-LEVERD de la DRAJES, se tient à notre disposition pour ce projet. Quelques idées : une Maison Sport Santé (MSS) sur site avec des locaux pour accueillir, tester et orienter. Une MSS « hors les murs »

Suivre le modèle de l'Occitanie, en travaillant avec les CDSA qui accueillent, testent et orientent avec un appui de la référente Ligue. Une MSS véhiculée, mobile, qui va à la rencontre des pratiquants puis qui oriente.

Financement : ARS, DRAJES, Collectivités, Conseil départementaux.

Le fait d'avoir une élue de présente a été remarqué par les autres personnes. Ça permet également de renforcer le lien élus/salariés en partageant des moments.

Suite à ces deux bilans et des échanges entre les élus et salariés début septembre prise de contact avec la DRAJES pour un travail progressif pour développer ce projet et création d'une Maison Sport Santé Adapté et de la faisabilité d'un financement.

Demandes ARS /Sport santé

Claire MASLANKA (CTF) a participé à la rédaction de deux projets ainsi qu'à une réunion d'information à l'équipe éducative concernant :

- L'association T'ANDEM du Loiret (45). Cette demande concerne 3 établissements. Un SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale), Un SAMSA (Service d'Accompagnement vivant à Domicile avec une dynamique d'inclusion pour les personnes en fauteuil et un SSO (Structure Semi Occupationnelle)
- La subvention demandée est de 18 000€. L'association touche la subvention et la redistribue sous forme de prestations à la Ligue

La réponse pour la subvention de l'ARS sera donnée début aout 2025.

Demande pour l'association ELF dans l'Indre et Loire (37). Claire MASLANKA a participé à la rédaction du projet.

- Cette demande concerne 3 établissements : Une résidence, un Habitat Inclusif et un Foyer Occupationnel
- La subvention demandée est de 11 500€. L'association touche la subvention et la redistribue sous forme de prestations à la Ligue. Clémence MOLINA (CTF) fera les prestations

La réponse pour la subvention de l'ARS sera donnée début aout 2025.

Concernant la nouvelle tarification de 60 €, celle-ci comprend le prix horaire de l'intervention, la préparation et le bilan (GROVE). Ce taux horaire est actée et validée par les membres présents du Comité directeur. Les demandes de devis sont effectuées avec cette nouvelle tarification. Les frais kilométriques sont basés sur 0.36centimes du kilomètre concernant les déplacements.

➤ Point Séjours Sportifs Adaptés

Claire MASLANKA (CTF) explique le travail en cours avec Stéphane LAVERGNE (Président de la Ligue) pour la création d'un catalogue de séjours au nombre de 4 sur la saison sportive. Celui-ci sera fourni aux intéressés (établissement et sportifs) afin d'anticiper les inscriptions.

Une prochaine rencontre et un temps de travail pour l'avancement du document sont prévus le mercredi 16 juillet à Nançay.

Désormais, l'encadrement des séjours se réalisera avec 2 salariées

Ce travail sera présenté et revu le 23 juillet lors de la réunion Elus et Salariés à Nançay.

➤ Point sur les CDSA

CDSA18.

A ce jour pas de retour téléphonique du Président M. Jean Pierre LOMBART concernant la journée CDSA Ligue pour le rotary club de Vierzon.

Cette demande a été validée par le Comité Directeur du CDSA18.

CDSA28

Programmation de la journée du 10 septembre 2025 à Brou. Maxime CAMUS (Directeur) se réunira avec un bénévole le 21 juillet 2025 pour les inscriptions et l'organisation de la journée

Maxime CAMUS (Directeur) a participé à 2 réunions de la commission Para sports avec le Conseil départemental et la SDJES du 28

CDSA45

Aucun contact depuis la demande de subvention ANS/PSF. Maxime CAMUS (Directeur) a donné une réponse par mail concernant le thème et information du référent classificateur

CDSA41

Claire MASLANKA (CTF) s'est entretenue par téléphone avec Maxime LE GOFF(CTF) concernant l'accompagnement de trois sportifs dans le cadre du Sport santé dans le Loir et Cher

CDSA36

Stéphane LAVERGNE (Président de la Ligue) déplore le manque d'information depuis les Assemblées Générales constitutives et Electives du 6 mai 2025

La déclaration en Préfecture a été réalisée et en attente du récépissé.

L'identification et la reconnaissance du CDSA36 auprès de la FFSA ne sont pas effectuées

L'ouverture du compte bancaire est en attente de la finalisation des démarches de la préfecture et de la FFSA.

Le siège social à la Maison des Sports est en cours pour un cout annuel de 750€

Il est demandé à Perrine PIGUET d'informer la Vice-Présidente des PEP 36 du changement de siège social et de la fin prochaine de la mise à disposition gracieuse d'un bureau à l'ESAT d'Issoudun. Il s'agit par la suite de les informer par courrier concernant le mois de préavis et de suspendre l'assurance pour la mise à disposition du local.

L'absence de Perrine PIGUET (CTF) de septembre 2025 à janvier 2026 pour congés maternité. Clémence MOLINA (CTF), Perrine PIGUET (CTF) et Maxime CAMUS (Directeur) vont se réunir le mercredi 16 juillet à 14h00 pour élaborer un calendrier et prioriser les activités et l'intervention de Clémence MOLINA tous les mois jusqu'au retour de Perrine PIGUET.

A chacun d'identifier les besoins et les interventions.

La convention de mise à disposition gracieuse sera envoyée à chaque membre du Comité Directeur pour d'éventuels retours. Stéphane LAVERGNE (Président de la Ligue) a apporté des modifications concernant la location du véhicule suivant les journées travaillées, les frais de carburant et les péages. Cette mise à disposition sera retravaillée et préparée. Elle sera mise en place dès le retour de Perrine PIGUET (CTF).

Stéphane LAVERGNE (Président de la Ligue) évoque les deux demandes par mails du 6 juillet 2025 de la présidente du CDSA36 Mathilde PIROT. Elle sollicite une avance de trésorerie de 3500€. Après différents échanges, les membres présents du comité Directeur préconisent et valident uniquement le paiement sur facture des besoins du CDSA 36. Les conditions de remboursements seront revues avec le Comité Directeur du CDSA36

CDSA37

La fiche de poste de Clémence MOLINA (CTF) est proposée aux Comité Directeur et celle-ci est validée par les membres présents.

Suite à la demande par mail de la SDJES du 37, une feuille de route synthétique sera proposée en déclinant les missions et les moyens mis en œuvre. Elle est à transmettre pour le 15 juillet 2025.

Stéphane LAVERGNE (Président de la Ligue) énumère les différents points abordés avec le Conseil Départemental et la SDJES37 lors de la Visio du 6 juin 2025. Il explicite le fait que les instances « ont bousculé la Ligue » et qu'il a envoyé un mail à la DRAJES pour les informer. Celui-ci est sans réponse à ce jour.

Stéphane LAVERGNE (Président de la Ligue) évoque également le mail du CDSA37 concernant l'annulation de L'AG du CDSA37 du 4 juillet 2025 et son report au 4 septembre 2025.

Une réunion commune le mercredi 3 septembre à 10h à la Maison des Sports est retenue, afin d'arrêter les axes de travail et les missions de développement qui seront mises en œuvre par le CDSA 37 et la Ligue Sport Adapté, de manière complémentaire.

Stéphane LAVERGNE (Président de la Ligue) explicite la candidature de Clémence MOLINA (CTF) à la Commission Sportive Nationale (CSN) Para Football Adapté et du besoin de féminine. Cette demande rentre dans le cadre de la féminisation à titre expérimentale, ce qui permettrait à la Région Centre d'être pilote.

3 postes sont à pouvoir auprès de la CSN et la décision s'effectuera le 15 juillet 2025.

Cependant, il est nécessaire de clarifier les interventions, l'organisation et il est privilégié le PERF, la Coupe Nationale Espoir (CNE), le football à 7, la formation d'arbitre et le développement du football féminin.

Le temps de travail est évalué à 7heures et aucune heure supplémentaire ne sera pris en compte. Les Membres présents du Comité Directeur valident cette initiative Nationale pour la salariée.

➤ **Retour sur les invitations, les réunions et la formation continue**

Le 6 mai AG Constitutive et Elective du CDSA36 (SL, PP, MC et GZ)

Le 7 mai Réunion Elus salariés avec le Président, secrétaire et la Trésorière

Le 12 mai signature de la Convention j'aIME le foot à Châteauroux (SL)

Le 15 mai Trophée SEGUIN la FFF avec US TROUY à Paris (SL)

Le 4 juin invitation au match France / Ouzbékistan de l'Equipe de France Espoirs à Orléans (SL)

Le 6 juin Visio avec le Conseil Départemental 37, la SDJES 37 et la Ligue à saint Doulchard (SL, MC, GZ)

Le 13 juin AG de la ligue de football à Orléans (EM)

Le 17 juin rendez-vous téléphonique avec Claire MASLANKA, Clémence MOLINA, Perrine PIGUET avec Stéphane LAVERGNE à Vouzeron

Le 4 juillet Visio avec le Conseil Régional pour la convention pluriannuelle à Saint Doulchard (SL, MC)

Le 16 juillet Travail avec Claire MASLANKA à Nançay (SL)

Le 16 juillet Travail sur les actions du CDSA36 à Nançay (PP, CM MC)

Le 23 juillet Réunions et bilans annuels avec les CTF et SL et CR AMC à Nançay

Le 28 et 29 juillet ETR de cohésion Salariés à la ville aux Dames (37)

Questions diverses

Stéphane LAVERGNE (Président de la Ligue) explicite le mail reçu concernant la demande de temps d'échange Ligue CVL Haltérophilie Musculation avec la ligue SACVL

La nouvelle Présidente de la Ligue CVL Haltérophilie Musculation Mme Ingrid LINGUET souhaiterait organiser un temps d'échange la saison prochaine.

L'équipe d'Haltérophilie envisage de développer des actions en faveur des personnes porteurs de handicap et de faire mieux connaître la pratique de la musculation et de l'haltérophilie. Cette Ligue souhaite connaître les actions pour pouvoir les présenter aux clubs.

Pour cela, nous souhaitons faire mieux connaître votre Ligue à nos clubs afin de développer les actions qu'elles peuvent proposer et à terme faciliter leur prise de licence.

Cette ligue souhaite proposer aux encadrants de nos clubs de passer l'AQSA.

La suite à donner à la DRAJES concernant la sensibilisation de la formation des violences sexuelles et sexistes. Maxime CAMUS (Directeur) explique que la personne en charge de cette formation va changer de service.

Proposition de Maxime CAMUS (Directeur) concernant la possibilité de Carte Cadeau de 300€ à chaque salariée, sans qu'il puisse en bénéficier. Il est demandé aux salariées et au Directeur de quitter la réunion afin que les membres du Comité Directeur puisse échanger sur cette proposition.

Après échanges, il est validé par les membres présents d'une carte cadeau de 300€ à l'ensemble de l'équipe des salariées et du Directeur. Elles leur seront remises le 23 juillet 2025. Les membres présents remercient l'ensemble des salariés pour leur motivation leur implication, et leur esprit d'équipe

Point Ressources Humaines : les heures supplémentaires seront prises et soldées pour la fin aout 2025.

L'ordre du jour étant terminé, le secrétaire remercie les personnes présentes à ce CODIR et lève la séance à 23h30.

Stéphane LAVERGNE

Président

Gino ZITO

secrétaire